



CONSEILLER(ÈRE) PROFESSIONNEL(LE) EN URBANISME

Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement

Poste surnuméraire, à temps complet : 32.75 hrs/semaine
(Remplacement d'un congé de maternité)



Travailler pour la Ville de Mont-Saint-Hilaire c'est voir bien au-delà des limites d'un poste.

C'est habiter ses paysages grandioses, colorés et accueillants. C'est œuvrer dans un milieu de vie inspirant où l'Art sublime votre quotidien. C'est se rendre utile dans un travail où les projets foisonnent. En bref, travailler ici, c'est s'ouvrir à une communauté riche de Nature, d'Art et de Patrimoine, tout en faisant une réelle différence dans la vie des gens.

Ce poste est pour vous

- Si l'accompagnement des requérants vous tient à cœur
 - Si l'on vous reconnaît pour votre sens de l'analyse et votre rigueur
 - Si les projets urbains vous passionnent

Ce qui vous occupera

- Vous recevrez, analyserez et préparerez des avis professionnels relatifs aux demandes de plans d'implantation et d'intégration architecturale, dérogation mineure et demande de modification à la réglementation de zonage;
- Vous participerez à l'élaboration des projets particuliers d'aménagement du territoire;
- Vous participerez et rédigerez des projets de modification aux différents règlements d'urbanisme;
- Vous conseillerez les demandeurs(euses) de permis dans les choix architecturaux à faire dans le but d'assurer une intégration optimale des bâtiments dans leur milieu (architecture);
- Vous effectuerez l'exécution de relevé, d'esquisses, de plans ou de devis d'un édifice, ainsi que les calculs ou les études s'y rapportant (architecture);
- Vous préparerez, analyserez et émettrez les permis de construction, de rénovation, d'agrandissement, d'occupation, de déménagement, de démolition, etc.;



- Vous répondrez et renseignerez la clientèle au comptoir et/ou au téléphone concernant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux s'appliquant à la municipalité;
- Vous appliquerez les plans de construction et de rénovation;
- Vous effectuerez le suivi des procédures administratives relatives à divers dossiers, documents, plaintes et analyses discrétionnaires;
- Vous procéderez à des inspections visant à faire respecter les règlements de construction, de zonage, sur les nuisances de la Ville ainsi que la Loi sur la protection du territoire agricole, etc.;
- Vous rédigerez divers rapports ou dossiers reliés aux travaux ou avis émis.

Ce que vous devez avoir

- Détenir un baccalauréat en urbanisme ou l'équivalent;
- Être membre en règle de l'Ordre des urbanistes du Québec ou en voie de le devenir.
- Posséder entre deux (2) et quatre (4) ans d'expérience pertinente dans un poste similaire;
- Posséder un permis de conduire valide (classe 5);
- Habileté marquée pour l'interprétation et l'application de la réglementation;
- Excellente capacité de communication et de vulgarisation, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Esprit d'analyse développé et aptitude à synthétiser l'information de manière claire et concise;
- Capacité à gérer plusieurs dossiers à la fois et à travailler sous pression.

Ce que vous devez savoir

- Vos conditions de travail sont celles prévues à la Convention collective des cols blancs;
- Poste surnuméraire, d'une durée approximative d'un an;
- Le salaire horaire de ce poste se situe entre 36,01\$ et 45,02\$, selon l'expérience;
- Horaire de travail à temps complet (32.75 hrs / sem.);
- Horaire de travail se terminant à midi tous les vendredis.

Ayez vue sur votre avenir ! Postulez avant le 18 juin 2025

→ <https://emploi.villemsht.ca/emploi/conseiller-ere-professionnel-le-en-urbanisme-surnumeraire>

